



de barrages en maçonnerie ; ce travail avait été poussé vigoureusement jour et nuit.

L'incendie filtrant malgré ces barrages, s'est-il communiqué à des gaz grisouteux qui, enflammant des poussières de charbon, auraient tout fait sauter ? On ne sait encore.

D'autre part, l'ingénieur en chef du contrôle est convaincu qu'il s'agit d'une explosion de grisou ou de gaz grisouteux.

D'après la version de la Compagnie l'explosion aurait la cause suivante :

A la suite de l'édification du barrage destiné à arrêter l'incendie, il se serait formé une cloche d'hydrocarbure dans ce vase en quelque sorte clos. Ces gaz auraient déflagré par le développement de la chaleur dans la galerie, l'enversé les barrages et se seraient répandus dans les fosses 2 et 4. Cette dernière fut plus particulièrement atteinte, étant un cul-de-sac, tandis qu'à la fosse 10, qui forme groupe avec elle, les mineurs purent s'échapper par les puits d'extraction numéro 10.

Mais cette version, attribuant la catastrophe à un échauffement, est formellement contredite par les mineurs qui n'hésitent pas à incriminer la compagnie et les ingénieurs qu'ils accusent d'impéritie ; après que le feu eut pris à un boisage et qu'on dut l'isoler, on aurait dû, d'après eux, ne plus laisser descendre dans la mine.

#### LES RESPONSABILITÉS

Selon l'enquête, faite par le *Réveil du Nord*, la responsabilité de la compagnie de Courrières serait gravement engagée :

« Depuis plusieurs jours, un incendie couvait dans la fosse 3 relevé par une chaleur intolérable, la compagnie fit quand même travailler sur un véritable volcan. Les mines de Courrières sont en outre très mal aérées ; beaucoup de lampes découvertes sont encore employées dans les galeries, au lieu des lampes de sûreté.

» Ainsi que je l'ai déjà indiqué, l'incendie ayant augmenté d'intensité, on se préoccupa de le localiser ; on éleva des barrages cimentés et placés afin d'empêcher l'arrivée de l'air. Ne s'est-il pas produit une fissure et des gaz hydrocarbonés n'ont-ils pas provoqué l'explosion ? Plusieurs ingénieurs de l'Etat incriminent à ce propos :

» S'il en était ainsi, la responsabilité de la compagnie se trouverait incontestablement engagée. M. le procureur général a déclaré que cet incendie remonterait à près d'un mois, il avait, en tous cas, préoccupé M. l'ingénieur en chef Léon, puisque celui-ci s'était rendu à Salamines (puits 4 et 11), Méricourt (puits 3), et Billy-Montigny (puits 2), il y a déjà plusieurs jours.

#### LE SAUVETAGE

Le sauvetage a été opéré le plus rapidement possible, mais malheureusement le danger est grand pour les braves gens qui descendent au secours des victimes :

#### Les catastrophes minières depuis vingt ans

La catastrophe de Lens est, peut-être, la plus effroyable qu'on ait jamais eue à constater dans les mines. Voici, en effet, la lugubre statistique des accidents analogues depuis vingt ans :

Le 1<sup>er</sup> mars 1887, à la mine de Beaubrun, dans le bassin de la Loire, un terrible coup de grisou faisait 79 victimes au puits Chatelus. Deux ans plus tard, le 3 juillet 1889, au puits Verpilloux, dépendant de la mine de Méons, près de Saint-Etienne, le grisou tuait cette fois 207 mineurs. Le 29 juillet de l'année suivante, nouvelle catastrophe avec 113 tués et 39 blessés au puits Pélissier, mine de Villebeuf, toujours dans le bassin de la Loire.

À la mine du Treuil, une explosion de grisou, tuait le 6 décembre 1891, 62 mineurs et en blessait 10 qui travaillaient au puits de la Manufacture, encore près de Saint-Etienne. En 1895, le 4 février, une nouvelle catastrophe se produisit à Blanzay, 28 ouvriers étaient tués, 8 blessés par suite de l'inflammation du gaz de distillation de la houille. Enfin, le 2 juin 1896, au puits Fontaine, à Rochebelle (Gard), 24 ouvriers étaient asphyxiés par un dégagement subit d'acide carbonique.

Cette lugubre nomenclature pourrait s'allonger, mais alors, il faudrait citer les coups de grisou qui ont fait moins de vingt victimes. La consultation de la statistique enregistre, en effet, presque chaque année, la mort d'un certain nombre de victimes rarement inférieur à cinq ou six tués.

#### Petites Nouvelles

Une affaire d'espionnage vient d'être découverte à Toulon ; cette affaire serait très grave. Une femme, un matelot, un officier de marine, seraient inculpés.

Edouard VII est arrivé à St-Sébastien samedi : une ovation lui a été faite par la population ; les édifices étaient pavés.

— La réunion du Conseil national du parti socialiste a eu lieu dimanche.

— Quelques cas de refus de service militaire s'étant présentés dans les régions industrielles de la Suisse française, le département militaire vient de décider qu'à l'avenir les réfractaires condamnés ne seraient plus expulsés de l'armée comme jusqu'ici, mais au contraire appelés à une période d'exercice à l'échéance de leur peine.

— On annonce que Mme du Gast a été enlevée par le fameux brigand espagnol Vallente.

### REVUE DE LA PRESSE

De M. Lucien-Victor Meunier dans la *France du Sud-Ouest* :

Parce que la France est seule à tenir en Europe le drapeau républicain ; parce qu'elle incarne le progrès, la liberté, la lumière, la République. Une défaite de l'Allemagne, ce ne serait que la fin d'un empire, et, sans doute, en résulterait-il un grand bien pour les hommes. La ruine et le démembrement de la France, ce serait le recul de l'esprit humain, le monde replongé, pour de bien longues années, sans doute, dans la nuit ; la restauration, par la terreur, dans toute l'Europe, du principe d'autorité, l'échec de toutes les revendications, l'ajournement indéfini de toutes les espérances.

La conclusion, c'est que nous avons, nous, Français, des devoirs patriotiques spéciaux, supérieurs, attendu que notre patrie ne ressemble pas aux autres ; que l'individualité nationale française existe bien, elle ; et que combattre pour la France ce sera — s'il faut en arriver là — combattre pour le droit, pour la justice, pour l'avenir de lumière et de liberté dont notre France républicaine est l'annonciatrice.

### CHRONIQUE LOCALE

#### Postes et Télégraphes

Un concours pour l'admission à trois emplois de dessinateur des Postes et Télégraphes aura lieu les 20 et 21 avril 1906, à Paris. Le nombre maximum des admissions est fixé à trois.

Pour être admis à concourir, les candidats doivent avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée (loi du 21 mars 1905, art. 7) et être âgés de 25 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1906. Pour les candidats ayant effectué leur service militaire, la limite d'âge est reculée de la durée de ces services militaires, sans qu'elle puisse dépasser 30 ans.

Les postulants se procureront le programme du concours à la direction des Postes et Télégraphes de leur département. Ils devront fournir les pièces énumérées ci-après :

- 1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier timbré ;
  - 2° Un extrait dûment légalisé de leur acte de naissance ;
  - 3° Un certificat du maire de leur commune ou du commissaire de police de leur résidence attestant qu'ils sont de bonne vie et mœurs et de nationalité française ;
  - 4° Un certificat établi par un médecin assermenté constatant leur aptitude physique aux fonctions qu'ils sollicitent, attestant qu'ils ont été vaccinés ou revaccinés depuis moins de six ans et qu'ils ne sont pas atteints de tuberculose confirmée ou douteuse ;
  - 5° Une copie certifiée de leurs états de services militaires et un certificat de bonne conduite au corps ou, en cas d'exemption, un certificat constatant leur situation au point de vue de la loi sur le recrutement de l'armée.
- La liste d'inscription des candidats sera close le 31 mars 1906.

### CAHORS

#### Mérite Agricole

Sont promus au grade de chevalier du mérite agricole, nos compatriotes dont les noms suivent :

- MM.  
Lafage (Pierre-Lucien), viticulteur-éleveur à Labastide-du-Vert.  
Lalande (François), adjoint au maire de Flaujac.  
Meulet (Jean), ancien maire de Lamotte-Cassel.  
Nos félicitations au nouveaux promus.

#### Aviron cadurcien

Nous rappelons que les membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir mardi 13 mars 1906, à 8 h. 1/2, au siège de la Société (Café Tivoli).

#### Ordre du jour :

- Compte rendu du Congrès du Sud-Ouest ;
- Formation des équipes ;
- Toit du Moulinas ;
- Questions diverses.

Le Président,  
D'AYMARD.

# LES ELECTIONS MUNICIPALES DE CAHORS

## RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR

	Théâtre	Palais de Justice	Rue du Lyoée	Mairie	TOTAL
	Inscrits : 768 Votants : 641	Inscrits : 579 Votants : 466	Inscrits : 611 Votants : 488	Votants : 1.013 Inscrits : 768	Inscrits : 3.001 Votants : 2.363
<b>Liste radicale DELPECH-DARQUIER</b> (Liste des partisans du referendum)					
Darquier .....	293	276	233	419	1.221 élu.
Delpech .....	273	261	217	394	1.145
Dulac .....	272	250	218	376	1.116
Teyssonières .....	240	233	202	385	1.060
Carlin .....	256	240	204	353	1.053
Ressiguiet .....	255	233	204	339	1.031
Vincens .....	227	227	190	361	1.005
Cayrac .....	220	155	180	223	778
Bris Louis .....	193	204	145	215	757
Aymard .....	182	155	137	222	696
Fernandès .....	196	145	156	193	690
Delpont Léon .....	158	148	117	240	664
Gayet .....	203	138	142	181	664
Trouillet .....	152	159	110	180	601
Baudel .....	146	158	100	179	583
Vidal .....	155	141	114	172	582
Gibert .....	135	127	103	200	505
Caillaud .....	156	132	106	157	557
Verdier .....	154	119	124	156	553
Suquet .....	141	129	121	158	549
Mauriés .....	150	119	106	170	545
Blanc .....	158	134	102	148	542
Arnaudet .....	147	122	112	156	537
Sastres Jules .....	140	106	99	179	524
Cazes Charles .....	123	102	84	135	444
Mas .....	108	92	90	134	444
Conté .....	121	86	72	131	410
<b>Liste radicale COSTES</b> (Liste des 14 adversaires du referendum) (Les 14 seuls étaient candidats)					
Cagnac .....	233	128	158	160	679
Fournié, pharm isolés et figurait	218	101	152	159	630
Rous .....	196	89	155	131	571
Gélis .....	211	86	156	114	547
Costes .....	200	59	165	87	512
Mazières .....	160	64	146	80	450
Parazines .....	166	56	143	64	429
Combarieu .....	152	43	142	63	400
Tassart .....	154	35	126	65	390
Rouffil .....	160	36	127	60	384
Delbru .....	149	51	115	63	378
Relhié .....	133	43	131	67	374
Lacroix .....	146	40	112	74	372
Phillippon .....	146	26	110	46	348
Perie .....	132	33	123	51	339
Vinel .....	146	31	98	60	335
Miquel .....	139	38	96	57	330
Besse Pierre .....	146	28	107	47	328
Marmesse .....	133	36	107	52	328
Bouyssou .....	111	39	75	50	275
Fieuzal .....	107	34	90	43	274
Mendailles .....	103	31	72	67	273
Pezet .....	101	15	70	40	226
Berbière .....	102	15	61	34	212
Tulet .....	92	19	67	34	212
Imbert .....	76	22	48	47	193
Davant .....	75	12	45	28	160
Cette liste a été lancée par le <i>Réformateur</i> , puis les candidats avaient protesté contre l'usage fait de leur nom, sauf les 14.					
<b>Liste réactionnaire</b>					
Ausset .....	298	296	262	558	1.414 élu.
Cayla .....	257	273	207	532	1.270 élu.
d'Armagnac .....	266	268	222	517	1.273 élu.
Bras .....	205	219	168	412	1.004
Clary .....	203	223	150	379	955
Agar .....	183	192	102	357	894
Orliac .....	158	221	137	358	874
Bris Jean .....	180	167	142	300	849
Besse F. .....	172	171	142	358	843
Billières .....	161	164	144	355	824
Girma .....	158	166	139	359	822
Lacoste .....	164	165	137	354	820
Delpont Charles .....	169	168	133	341	809
Pélissier .....	158	160	136	337	791
Calmès .....	135	151	112	390	788
Lamelle .....	105	172	130	321	788
Crudy .....	149	157	134	324	764
Milhet Marcel .....	160	161	122	316	759
Magot .....	102	160	123	313	758
Dajan-Delormé .....	145	173	118	315	751
Fréjaville .....	151	144	133	318	746
Sastres .....	139	140	112	331	722
Daniel Martin .....	145	140	122	308	715
Dubernet .....	134	146	117	303	700
Bonnet .....	141	131	119	307	698
Carriol .....	140	132	116	286	664
Sire .....	118	130	103	300	651
<b>Liste socialiste</b>					
Dézes .....	184	150	122	224	680
Alaux .....	114	52	52	76	294
Fort .....	90	31	57	52	230
Marty .....	86	39	49	54	228
Frayssé .....	86	39	49	45	219
Craysac .....	88	27	43	59	217
Mignot .....	81	35	44	56	216
Brunet .....	87	39	45	44	215
Lafage .....	76	40	41	44	201
Théron .....	83	28	34	41	186
Hermin .....	78	31	37	36	182
<b>Candidats isolés ou voix perdues</b>					
Ilbert .....	152	108	64	102	426
Fournié notaire .....					205
Cazes .....					167
Combelles .....					18
Alphonse .....					18
Ouin .....					17
Basqué .....					6
Astruc .....					1

### Après le scrutin

Les électeurs cadurciens se sont nettement prononcés. Le scrutin du 11 mars est la justification absolue de notre attitude, de la protestation qui fut élevée à propos de la construction de l'Hôtel des Postes sur l'emplacement du Lion d'or. C'est l'approbation complète de l'opposition consciente des 11 qui démissionnèrent plutôt que de sanctionner le projet du Lion d'or. Le referendum qu'ils avaient réclamé et qui fut rejeté est donc fait :

il est net ; la population a condamné le projet. La question est liquidée. Et cependant toutes les manœuvres, tous les procédés déloyaux furent employés pour fausser le résultat du scrutin, tout au moins pour diminuer l'élection des chefs de la liste radicale. Rien n'y a fait ; les protestataires ont triomphé. La population a voulu leur donner un témoignage de sympathie. Les républicains sont même allés plus loin : ils ont grossi le succès de MM. Ausset, Cayla et d'Armagnac.

Ceux-ci, en effet, ont recueilli toutes les voix de droite et ont bénéficié des voix républicaines qui voulaient ainsi approuver leur attitude dans la question de l'Hôtel des Postes. Par contre les 8 radicaux combattus déjà par des coreligionnaires politiques n'ont pas obtenu de voix de droite ; c'est là l'explication du petit écart entre les voix des 11. Mais il est bon de constater que les chefs de la liste républicaine ont 1200 voix, alors que le gros de la liste réactionnaire n'obtient qu'une moyenne de 800. Il y a là un écart qui prouve que le parti républicain est toujours

vivace dans la cité cadurcienne et que contre l'union des gauches toute lutte est vaine de la part de la réaction.

Malgré une campagne acharnée des partis de droite, malgré les sollicitations, les petits potins, les calomnies colportées de maison en maison, d'atelier en atelier par quelques républicains, M. le docteur Darquier est élu au premier tour.

Or, si l'on considère que l'honorable élu ne perd que 350 voix sur les élections dernières, qu'il y a eu près de 300 voix votants de moins et qu'en outre le citoyen Darquier et le vaillant luteur Delpech devaient, à tout prix, être « tombés » et par les réactionnaires et par les dissidents de gauche, en un mot, si l'on considère combien la lutte contre eux fut acharnée et violente, l'on peut se rendre compte de la signification de ce résultat.

Mais ce scrutin n'est pas définitif : il eût pu l'être s'il n'avait été faussé et alors, la réaction qui escompte aujourd'hui, les faiblesses, les divisions, les querelles de notre parti n'essayerait pas de reprendre position dans la lutte qui va se continuer dimanche prochain.

Le parti des gauches doit s'unir. Devant l'ennemi commun, que les républicains serrent les rangs.

Quel démocrate pourrait rester indifférent dans la lutte d'aujourd'hui et quel est celui qui voudrait apporter son appoint aux candidats des droites !

C'est pourquoi, aux 14 qui, dimanche, n'ont pas protesté contre la liste des 27 opposée à la liste radicale du citoyen Delpech, il appartient de faire, à cette heure, le geste de protestation républicaine qui assurera le succès de 23 républicains aux élections du 18 mars.

L'union entre démocrates s'impose : qui oserait la repousser ?

La lutte a eu lieu dimanche parmi les républicains sur la question qui avait divisé le parti ; on connaît le résultat de cette lutte. Chacun doit subir la volonté du suffrage populaire, et sans autre raffinement, s'unir, d'autant plus étroitement que la division a été plus grande, pour barrer la route à la réaction.

LOUIS BONNET.

### La moyenne des voix

LISTE RADICALE DELPECH	
Total des voix obtenues .....	19.328
Soit en divisant par 27, une moyenne de .....	715

LISTE RADICALE DES 14	
Total .....	9.974
Moyenne .....	369

LISTE SOCIALISTE	
Total .....	2.843
Moyenne (par 11) ..	258

LISTE RÉACTIONNAIRE	
Total .....	22.884
Moyenne .....	847

D'où en totalisant on a :

Voix républicaines, moyenne .....	1.342
Voix réactionnaires	

**Orchestre Symphonique**  
Nous rappelons à nos lecteurs que le 2<sup>e</sup> Concert de l'année offert aux membres honoraires, aura lieu le dimanche 25 mars dans la salle du théâtre de Cahors.  
L'organisation de cette soirée artistique a été confiée au jeune et déjà célèbre pianiste Georges de Lantoy, que les Cahorais acclamaient l'année dernière à pareille époque et qui s'est assuré le précieux concours de : Mlle Germaine Le Senne, soprano de l'Opéra.  
M. Georges Petit, baryton d'Opéra 1<sup>er</sup> prix d'Opéra du Conservatoire de Paris.  
Et de M. Francis Thibaut, violoncelliste virtuose, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Paris.  
Nous donnerons prochainement le programme de cette soirée qui comptera parmi les meilleures offertes par l'Orchestre Symphonique à ses Membres honoraires.  
La location est réservée à MM. les Membres honoraires jusqu'au 22 mars.

**Probité**  
Samedi, un garçon de recette s'était rendu chez Mme Lacoste, débitante de tabac, rue du Lycée, pour encaisser un recouvrement.  
Après avoir remis de la monnaie en échange d'un billet de banque, il se retourna mais il oublia sur le comptoir le billet.  
La somme était assez importante.  
Mme Lacoste s'empressa de rechercher le garçon de recette à qui elle remit le billet.  
Mme Lacoste mérite de vives félicitations pour cet acte de probité.

**Grand Cirque Bureau**  
Tous les soirs, grande représentation au cirque Bureau Frères où une foule énorme applaudit chaleureusement les excellents artistes dans les divers numéros.  
Dimanche il y avait foule et chacun est sorti enchanté d'avoir assisté à la belle représentation qui avait été donnée.

**Tribunal Correctionnel**  
Audience du 12 mars  
VAGABONDAGE  
Les sieurs Durieux Louis, âgé de 50 ans, né à Arras (Pas-de-Calais) et Rivet Louis, âgé de 33 ans sans profession ni domicile fixes sont condamnés tous deux à 8 jours de prison.

**COMPLICITÉ DE VOL**  
Le sieur Pégourié Joseph, âgé de 28 ans demeurant à St-Denis-Catus est inculpé de complicité de vol commis par la femme Laborie, demeurant au même lieu au préjudice de son mari.  
Pégourié est condamné à 2 mois de prison (loi Berenger), et le Tribunal statuait sur les conclusions de M. Laborie qui se fait porter partie civile, le condamne à restituer une somme de 800 fr. à Laborie.

**TENTATIVE DE VOL DE TRUFFES**  
Le sieur Alméras Antoine, âgé de 44 ans, propriétaire à Fontanes, est inculpé de tentative de vol de truffes sur la propriété des sieurs Perré et Miquel. Le Tribunal relaxe Alméras sans dépens, les preuves paraissant pas suffisamment établies.

**OUTRAGES A UN GARDE CHAMPÊTRE**  
Le sieur Henri Blanjou, âgé de 17 ans, demeurant à Trespoux-Rassiels, est inculpé d'outrages et voies de fait à un garde-champêtre. Après l'audition de 3 témoins et une brillante plaidoirie de M<sup>e</sup> Lacaze, le Tribunal condamne Blanjou à 25 fr. d'amende tout en le faisant bénéficier de la loi de sursis.

## Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 12 mars 12 h. 42 s.

### La crise ministérielle

Les membres du futur ministère ont conféré dans la matinée chez M. Sarrien.

### La catastrophe de Courrières

50 mineurs ont été remontés cette nuit des mines de Courrières.

### A Algésiras

Le Comité de rédaction a examiné hier le projet de Banque de M. Radovits interviewé a fait des déclarations optimistes.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris 13 mars 12 h. 28 s.

### La catastrophe de Courrières

Des sauveteurs de nationalité allemande sont descendus hier soir dans les mines de Courrières et remontèrent une vingtaine de cadavres.

Depuis la catastrophe 17 sauveteurs ont péri au fond de la mine.

### Complot contre le roi d'Italie

La police de Milan a découvert un complot formé pour tuer le roi d'Italie lors de l'inauguration en avril de l'Exposition internationale de Milan.  
AGENCE FOURNIER.

## Arrondissement de Cahors

### Calvignac

**Pour les planteurs.** — Nous croyons être les interprètes de tous les planteurs de tabac qui ont vu leur récolte détruite par la grêle en priant l'administration des tabacs, de vouloir bien faire activer par ses agents le règlement de compte, afin que les planteurs puissent toucher leur argent quinze jours après la fin des expertises.

Les planteurs sont dignes d'intérêt et méritent d'être soutenus, car si on leur retient une certaine somme pour la caisse de secours à l'époque de la livraison, il est juste qu'on paie les sinistrés dans le plus bref délai possible, car beaucoup de planteurs sont fermiers et ont leurs fermages à payer à la livraison du tabac.  
Nous espérons que satisfaction sera donnée.

### Un groupe de planteurs.

### Puy-l'Évêque

**Groupe d'études sociales.** — Le groupe d'Études Sociales de Puy-l'Évêque réuni le 7 mars 1906, au lieu ordinaire de ses séances, pour faire choix d'un candidat républicain, à opposer au candidat de toutes les réactions; après avoir eu connaissance de la décision prise par le congrès de Cahors, qui a porté son choix sur le citoyen de Monzie, comme candidat unique des républicains aux élections législatives du 29 avril; après avoir délibéré sur le choix du Congrès et sur le programme franchement républicain du citoyen de Monzie, le groupe acclame cette candidature, s'engage à la soutenir et à la faire triompher.

### Saint-Géry

**Remerciements.** — M. le président du Comité radical-socialiste de Saint-Géry vient de recevoir du préfet du Lot la lettre de remerciements suivante :

« Vous avez bien voulu transmettre au nom du Comité radical-socialiste une adresse de félicitations à M. Loubet, ancien président de la République. »

« Je suis chargé de vous prier d'être auprès des auteurs de cette adresse l'interprète des meilleurs remerciements de M. Loubet qui a été très touché de cette manifestation. »

Le Préfet du Lot,  
HELI-DEVALS.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Cimetière.** — Le dimanche 18 mars, à 2 heures du soir, il sera procédé à la mairie de Figeac, à l'adjudication aux enchères du poste de gardien-fosseyeur pour une période de trois, six, neuf ans, qui commencera le 1<sup>er</sup> avril 1906. Mise à prix 100 fr. l'an; cautionnement, 200 fr.  
Le règlement et cahier des charges concernant cette adjudication, sont déposés à la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

**Concert.** — Le concert exécuté par l'harmonie des Artisans réunis, le dimanche 11 mars, favorisé par un temps superbe, a obtenu le plus vif succès.  
Nos félicitations à l'Administration et à la direction de cette Société dont l'éloge n'est plus à faire.

### Saint-Céré

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir.  
M. le président dépose sur la table du Conseil le dossier relatif à l'avant-projet du réseau de tramways dans le département du Lot et invite l'Assemblée à donner son avis sur cet avant-projet.  
Le Conseil, après examen de ce dossier, est d'avis d'approuver :

1<sup>o</sup> La variante de Saint-Céré à Gramat par Autoire et Padirac qui, aussi courte que la variante par Lamaynardie, occasionnera le minimum de dépenses et desservira 7 communes du canton de Saint-Céré et quatre communes du canton de Gramat. Il rejette les deux autres tracés : le premier à cause de sa longueur, et la première variante comme ne desservant aucune localité importante.

2<sup>o</sup> La ligne de Saint-Céré à Figeac par Latouillère passant par Latouillère, Frayssinhes, Le Faugas et Souceyrac.

3<sup>o</sup> La ligne de Saint-Céré à Figeac par Lacapelle-Marival, partant de Saint-Céré, remontant le ruisseau de Mellac en suivant la route de Terrout et rejoignant le tracé présenté à la station de Bannes-Molières (aux Ressaigues).

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Marché du 10 mars.** — Voici la mercantile du marché qui a été tenu samedi dernier :

50 hectolitres de blé, vendus au prix moyen de 17 fr. l'hectolitre; 40 hectolitres de seigle, vendus au prix de 10 fr. l'hectolitre; 38 hectolitres de maïs, vendus au prix de 13 fr. 50 l'hectolitre; 40 hectolitres d'avoine, vendus au prix de 8 fr. 50 l'hectolitre; 100 hectolitre de noix, vendus au prix de 19 francs l'hectolitre.  
Cours des cerneaux, 73 fr. les 50 kilogrammes.

20 hectolitres de châtaignes, vendus au prix de 5 fr. l'hectolitre; 40 hecto-

litres de pommes de terre, vendus au prix de 3 fr. 50 l'hectolitre.

La volaille est vendue à raison de 55 à 60 c. la livre et les œufs ont valu de 60 à 65 centimes la douzaine.

### Avignac

M. Malvy, candidat à la députation, est venu dimanche, faire une conférence à Avignac, sous les auspices du Comité radical de notre commune.

Au dîner, très bien servi à l'hôtel Chabrière, une trentaine de démocrates avaient tenu à tenir compagnie au vaillant candidat, et à 2 heures, dans la grande salle de l'hôtel Darnis, se faisaient cent cinquante personnes qui ont applaudi vivement le discours prononcé par M. Malvy.

Il faut dire que M. Malvy s'est surpassé; après avoir en quelques mots émus, raconté l'épouvantable catastrophe de Courrières, il a proposé une collecte au profit des familles des victimes, laquelle quète a rapporté 22 fr. 15, qui vont être envoyés aux familles des victimes; puis il a, en termes clairs et précis, mis en garde ses auditeurs contre les mensonges de la gent cléricale qui cherche à faire croire à nos braves paysans que les inventaires ne sont que le prélude de la fermeture des églises. Expliquant l'impôt sur le revenu, il nous a démontré l'injustice de l'impôt actuel qui opprime le prolétariat au profit de la caste riche qui proportionnellement ne paie presque rien.

Partisan convaincu des retraites ouvrières, il a, dans l'exposé de ses idées, soulevé l'enthousiasme et les applaudissements de la part de son auditoire.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les républicains d'Avignac réunis salle Darnis, après avoir entendu le citoyen Malvy dans l'exposé de son programme, s'engagent à soutenir sa candidature aux prochaines élections législatives et à faire triompher sur son nom la République démocratique et laïque. »

M. Malvy est reparti à cinq heures du soir.

En résumé bonne journée pour la République.

A. C.

### Souillac

**Catastrophe de Courrières.** — Une terrible catastrophe vient de se produire dans une mine du Pas de Calais, à Courrières près de Lens. On annonce plus de 1200 victimes : c'est un deuil national et la municipalité croit répondre aux sentiments de solidarité de tous nos concitoyens en organisant une quète dont le produit sera immédiatement envoyé aux familles des malheureuses victimes.

La quète sera faite à domicile dès le 13 courant par 12 élèves de nos écoles.

La municipalité est persuadée que pas une personne de Souillac ne refusera son obole à une action qui doit unir tous les cœurs.

### Le maire.

MALVY.

**Une officine.** — Nous recevons une correspondance relative à une officine qui s'occuperait dans notre ville de calomnier, diffamer de très honorables citoyens. Ceux-ci ont assez de ses potins; que le ou les tristes personnages se méfient.

## Chez nos voisins

### Lot-et-Garonne

### FUMEL

**Inventaires d'Eglises.** — M. Sarrazin, notre sympathique receveur des domaines, s'est rendu à Condat, commune de Fumel, le mercredi 7 mars courant, pour y procéder à l'inventaire des biens de l'Eglise, prescrit par la loi.

La paroisse, M. Fauché, curé de la paroisse, avait cru bon de se retirer; on fut donc obligé, d'aller le prier de vouloir bien assister à l'inventaire, en lui faisant remarquer que lui présent ou absent les formalités seraient remplies; ce que voyant ce dernier s'exécuta d'assez mauvaise grâce.

Avant de commencer l'inventaire, le curé lut une protestation dans laquelle il s'indignait hautement contre l'acte sacrilège qui allait s'accomplir, et où il faisait remarquer que M. le receveur que l'église avait déjà été cambriolée une fois.

A ce passage, M. le receveur interrompit courtoisement le curé et lui fit observer que si l'église fut cambriolée il y a déjà quelque temps, le gouvernement n'y était pour rien, que de plus en ce moment, l'Etat ne faisait aucun cambriolage; mais faisait simplement procéder à l'inventaire des biens de la paroisse afin de les transmettre s'il y avait lieu à l'association cultuelle qui se formerait; que dans ces conditions, il avait le regret de ne pouvoir annexer sa protestation à son procès-verbal telle qu'elle était rédigée, et pria le curé de supprimer ce passage injurieux envers l'Etat, ce qu'il fit alors.

L'inventaire alors commença en présence du curé et de MM. Faubel et Antenet, membres de la fabrique, ainsi que de quelques personnes venues par curiosité. M. le curé ne voulut donner aucun renseignement et se refusa à signer l'inventaire.

Le 10, M. Sarrazin s'est rendu à Monsempron pour procéder à l'inventaire. Malgré les bruits persistants qui avaient couru (et que nous avions mentionnés), annonçant une grande manifestation pour protester contre l'application de la loi, cette formalité a pu être remplie sans avoir recours à la force armée, nos bons paysans, soucieux avant tout de leurs intérêts, ont préféré faire bon profit du beau temps qu'il faisait pour vaquer aux travaux des champs délaissés depuis quelque temps par cause de l'inclemence de la température.

On a bien remarqué dans l'église la présence des sœurs, de même que celle d'une bigote de marque qui se multipliait pour organiser la résistance.

Cette dernière aurait pourtant un bon moyen de protester, ce serait de refuser la pension que lui octroie si débonnairement cet abominable gouvernement; sa conscience bourrée de tant de pensées chrétiennes devrait lui dicter ce loyal désintéressement versé par des mains sacrilèges. Allons Madame, un bon mouvement; ayez au moins de la reconnaissance, que diable.

Après quelques chants qui n'avaient rien moins que d'harmonieux, et quelques ignobles grimaces faites par le curé pour obtenir quelques larmes de ses yeux réfractaires, ce dernier se mit en devoir de lire une protestation en règle, à laquelle nul ne fit attention, et l'inventaire commença aux yeux ébahis des dévotés geignant de constater que cette manifestation fut ratée. A signaler l'attitude du bedeau sommé par le curé de sonner le tocsin, pour appeler des gens qui ne venaient toujours pas, lui répondant qu'il sonnerait à toute volée mais qu'il refusait catégoriquement de sonner le tocsin, ce genre de sonnerie ne devant avoir lieu qu'à l'occasion d'un incendie se déclarant dans la commune.

Nous félicitons en cette circonstance, M. Jarrat, maire de Monsempron, qui a bien voulu accompagner et aider Monsieur le Receveur à accomplir son devoir et faire respecter la loi.

Au dernier moment, nous apprenons que l'inventaire qui devait avoir lieu aujourd'hui à Condezaignes, n'avait pu avoir lieu; une cinquantaine d'individus s'étant enfermés dans l'église, M. Sarrazin s'est alors retiré et a téléphoné de suite au préfet pour savoir ce qu'il devait faire; nous comptons sur la vigilance et le tact de M. Hugon, notre commissaire de police, qui est en tournée toute cette semaine pour faire respecter la loi et réprimer énergiquement tous ces fauteurs de désordres.

A jeudi inspirituelle correspondance de Pierre-Jean sur « le conseil de révision ».

## LES ANNALES

### POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON

SOMMAIRE DU 11 MARS 1906

**Texte :** Notes de la Semaine : Le Fantôme, Le Bonhomme Chrysalis. — Etudes et Croquis : La grande Ville, François Coppée. — Petits Pamphlets : Les Dames au Comité de Lecture, Emile Bergerat. — Propos Fantaisistes : Deux Messieurs spiritistes, Tristan Bernard. — Echos de Paris, Sergines, Poésie, Henri de Regnier. — Revue des Livres : « Les Grands Bourgeois » par Abel Hermant, Jules Bois. — Le Livre du Jour : « Les Grands Bourgeois », Abel Hermant. — Musique : La Mélodie, Camille Saint-Saëns. — La Saison Musicale à Monte-Carlo, F. — Mémoires et Révélations : Chez M. Millet, Frédéric Mistral. — Les Bouillères de Cru, J. L. — Petits Echos de l'Étranger : Une étrange passion; le permis d'ivresse, François Ponsard. — Histoire de la Semaine, Jacques Lardy. — Mouvement Scientifique Henri de Parville; La prochaine exposition de Photographie, Max Durand. — Pages Oubliées : Les Mystères de l'Âge Delà : Les Tables de Jersey, Auguste Vaquerie; La Voix des Epris, Eschyle; Question à Molière, Victor Hugo; Réponse de Molière, Molière; Opinions sur l'Occultisme, Arago et Lacordaire. — Le Mariage d'Agnes, roman, Jules Claretie. — Revue financière de la Semaine. — La Vie Féminine : La Mode Française; Aïdons-nous les Unes Autres, Cousine Yvonne; Menus Propos; Nos enfants; Augusta Moll-Weiss; Dessins ajoutés pour lingerie, Mme Rogier; Les Arts dans la Maison, Henriot.

**Musique :** « L'Ancre », poème de Auguste de Lassus; Musique de Camille Saint-Saëns.

**Illustrations :** « L'Ancre », à Monte-Carlo : décor du premier acte; MM. Saint-Saëns, Renaud, M<sup>lle</sup> Farrar, Auguste de Lassus. — Les Remparts d'Avignon; Un Tambourinaire; Le Clocher de Mailleau; La Cuisinière Catherine. — La « La Comédie Française en 1870 », tableau de Brouillet. — Les Bouillères de Cru : Arrivée de d'Alambic dans un village; La fabrication de l'Alcool avec l'Alambic. — A la Conférence d'Algésiras. — Consécration des Nouveaux Evêques Français.

### Abonnements :

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 10 fr. par an.

UNION POSTALE : 12 francs 50 par an.

Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

**L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.**

## GRATIS ! GRATIS !

### Hémorroïdes, Eczéma

Si vous souffrez d'hémorroïdes, d'eczéma, ou de toute autre maladie de la peau, envoyez ou remettez votre nom et votre adresse complète sur une carte en mentionnant ce journal, et vous recevrez gratis et franco par la poste un échantillon d'onguent Fester, cette offre n'est valable que pendant une semaine.

Pharmacie P. ORLIAC, Cahors.

## VARIÉTÉS

### L'Effluve

(Suite)

Un soir que nous assistions à la soirée mensuelle de M. Permann, je vis Odette sortir à un moment du salon et se diriger vers le jardin. Instinctivement, je la suivis. Je la rejoignis à l'extrémité la plus reculée et la plus isolée de la terrasse, et je la trouvai, accoudée à la balustrade, le regard semblant scruter les ténèbres de la nuit.

En entendant le sable crier sous mes pas, elle se retourna et, souriante, me tendit la main, toujours de son même geste nerveux qui, cette fois, me produisit au cœur comme une morsure.

— Seriez-vous souffrante, lui demandai-je tout d'abord ?

— Pas le moins du monde !

— Alors, pourquoi vous isoler dans un coin obscur de ce jardin ? Vous n'êtes donc pas peureuse ?

— Et de quoi voulez-vous que j'aie peur ?

— Vous aimez la solitude ?

— Vous êtes bien curieux, ce soir, Monsieur Sorène, répliqua-t-elle ? Eh bien puisque vous désirez tout savoir, je me représenterai le temps si ardemment désiré où je monterai sur les planches !

— Alors, je trouble votre rêverie, pardon, dans ce cas, Mademoiselle Odette...

Et j'allais me retirer quand elle me rappela, presque joyeusement cette fois.

— Non, demeurez ! Tenez, je vais chasser mes petits papillons roses et je vais redescendre sur terre, là, sur ce banc, où nous allons causer, si vous le voulez bien ?

— Causer de quoi, demandai-je ?

— De ce qu'il vous plaira, Monsieur, me dit-elle en éclatant de rire.

La conversation ne tourna pas au gré de mes désirs. Je résolus d'y couper court et de brusquer la situation.

— Je dois vous dire, hasardai-je, que je ne suis pas venu ici pour parler tout à fait de frivolités. J'ai une chose importante à vous communiquer. Il y a longtemps déjà que je porte en moi un secret qui me pèse. Aujourd'hui, c'est plus fort que moi, il faut que je vous parle.

Odette changea d'un seul coup de mine qui redevenait sérieuse et, comme elle gardait le silence, je jugeai bon de poursuivre :

— Le sort de mon existence se trouve entre vos mains, mademoiselle. Je ne sais quelle influence invincible vous avez exercée sur moi, mais, à cette heure, je suis tout rempli de vous, tout grisé par vos charmes séducteurs. Vous emplissez tout mon pauvre esprit. Ma pensée vous cherche partout et mon cœur vous appelle de ses vœux ardents. Sachez-le enfin, Odette, je vous aime !

J'étais tombé à ses pieds et je lui avais saisi la main que je couvrais de baisers, mais elle ne me laissa pas plus longtemps donner libre cours à ma passion et me repoussant tout doucement, elle me dit d'une voix grave :

— Je veux bien croire à la sincérité de vos sentiments, Monsieur Sorène. Je vous dirai même que vous ne m'êtes pas tout à fait indifférent. Aussi suis-je disposée tout de suite à vous accepter comme ami, mais comme ami seulement. Oubliez-vous que je ne suis point faite, que je ne me crois point faite pour le mariage ? Ma vocation est irrévocable et vous la connaissez. Je ne me dissimule pas que cette vocation subit le contre-coup d'un préjugé invétéré chez beaucoup de gens pour lesquels il suffit d'aller au théâtre pour y trouver l'immoralité !

J'estime cependant qu'une femme bien équilibrée et profondément éprise de son art peut, sans crainte, affronter les dangers des coulisses, si dangers il y a.

A mesure qu'elle parlait, je sentais que ses paroles m'éloignaient de plus en plus d'elle et je compris à cette heure ce vague pressentiment qui m'envahissait toutes les fois que j'avais approché ce curieux type de femme. Dès lors, je n'espérai plus rien et je n'insistai pas. Pourtant, je me sentais toujours sous le charme de cette beauté étrange, originale, troublante et je demeurais muet dans ma contemplation !

Alors, voulant mettre un terme à ce tête à tête, qui finissait par devenir pénible, Odette se leva brusquement et sa petite main, d'une blancheur d'albâtre, se tendit de nouveau vers moi. Je la serrai fiévreusement comme si cela devait être pour la dernière fois ! Elle comprit ma pensée, car la voix un peu altérée par la gravité imposante de cette minute, elle me dit :

— Ce n'est pas un congé, Monsieur Sorène, pas plus qu'un adieu. Nous nous reverrons toutes les fois que les occasions nous le permettront, mais rappelez-vous ce que je vous ai dit et vous attendez de moi à rien de plus...

Et elle disparut dans la nuit laissant derrière elle une longue traînée d'un parfum de violette.

J'en étais au dénouement de mon aventure. Ce dénouement ne me surprenait point. Depuis longtemps, je l'avais vaguement prévu et c'est poussé par une force mystérieuse et fatale, c'est devenu inconsciemment que j'étais devenu la victime de cette effluve qui semble émaner du corps de la femme et qui est souvent chez l'homme plus forte que sa volonté.

Lucien des TRÈMES.

## GRATIS ! GRATIS !

A toute personne souffrant des reins

Ne manquez pas de saisir l'occasion qui vous est offerte !

Si vous souffrez des reins ou d'un malaise quelconque résultant du mauvais fonctionnement des reins ou des voies urinaires, l'offre que nous faisons ici aux lecteurs de ce journal ne manquera pas de vous intéresser. La science médicale, au cours de ses progrès, n'a pas négligé l'étude du rein, organe vital des plus importants du corps humain. Aussi, en mettant à la portée de tous un remède tel que les « Pilules Foster pour les Reins », les propriétaires de ce produit, tout en reconnaissant combien les prétentions de certains fabricants de produits similaires ont été exagérées, ne craignent point d'affirmer que nul remède contre les affections de ces organes ne saurait rivaliser avec les « Pilules Foster pour les Reins ». Ils en ont été convaincus par les nombreuses lettres qu'ils reçoivent chaque jour attestant les bienfaits qu'ils rendent à l'humanité. Tous les jours, jeunes et vieux, souffrant de douleurs persistantes, trouvant la guérison, et nombreux sont les dos émaciés, délabrés, courbés et déviés qui, raffermis, fortifiés et redressés, retrouvent une vie nouvelle. Avec un tel remède, il n'y a pas à avoir la moindre hésitation à faire une offre comme celle que nous vous adressons; quoique nous y perdions la boîte dont nous nous faisons cadeau, nous nous assurons le précieux concours d'un ami qui ne manquera pas de nous en faire vendre beaucoup d'autres.

Nous enverrons donc, à titre absolument gratuit, et franco par la poste,

### UNE PLEINE BOITE

de « Pilules Foster pour les Reins » à toute personne souffrant des reins qui voudra bien envoyer ou remettre sur une carte son nom et son adresse complète, en mentionnant ce journal. Que tous profitent de cette unique occasion ! Remarque qu'il ne s'agit point ici d'une boîte d'échantillon, mais bien d'une boîte grandeur ordinaire de « Pilules Foster pour les Reins » se vendant 3 fr. 50 au détail.

Ne pas oublier que cette offre n'est valable que pendant une semaine à dater d'aujourd'hui, et qu'aucun échantillon ne sera remis de la main à la main.

Pharmacie P. ORLIAC, Cahors.

## Séduction !

Le joli mot, bien français, que nous avons inscrit en tête de ces lignes, a paru dans nos colonnes à plusieurs reprises et a soulevé la curiosité de nos lecteurs.

Satisfaisons aujourd'hui ce légitime sentiment en expliquant ce qu'est « Séduction ».

C'est le nom donné à une nouvelle création de la Manufacture des Biscuits Pernot qui va, encore une fois, révolutionner le monde de la biscuiterie. Lancé on a déjà créé « Suprême-Pernot », « Fleur des Neiges », « Senorita », est une tâche qui semblerait impossible à tout autre; mais la grande marque française des Desserts Fins semble prendre plaisir à vaincre les difficultés et à se surpasser chaque jour elle-même, ce que, seule, elle peut ose entreprendre.

Après avoir vulgarisé en France le « Pac », d'origine américaine, qui résout le problème d'allier aux plus strictes observances hygiéniques, le meilleur conditionnement du biscuit, permettant ainsi à celui-ci d'arriver au consommateur dans toute sa fraîcheur et avec toutes ses qualités; après avoir présenté sous ce conditionnement idéal toutes ses meilleures spécialités, notre Grande Marque a voulu prouver davantage, c'est-à-dire que la perfection qu'atteignaient déjà ses autres produits pouvait être encore dépassée : elle nous donne « Séduction ».

Ce nom sera demain dans toutes les bouches comme la délicieuse friandise qu'il désigne sera sur toutes les tables et les vrais gourmets adopteront vite « Séduction » cette « Merveille des Gâteaux Fourrés » qui inciterait à la gourmandise le plus invétéré des anachorètes auquel il n'a sans doute manqué pour faillir que de connaître les Biscuits Pernot.

## MOTEUR A PÉTROLE

ABSOLUMENT NEUF

(Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions

S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Évêque

**VÉTÉRINAIRE**  
**LA MÉDECINE NOUVELLE**  
JOURNAL BI-MENSUEL  
fondé en 1880  
Anciennement 10, rue de Valenciennes  
GUÉRISON DE TOUTES LES MALADIES CHRONIQUES par la méthode Vitaliste  
**SANS MÉDICAMENTS**  
Abonnement gratuit de trois mois sur simple demande  
Consultations gratuites tous les jours non fériés de 10 h. à 5 h. et par correspondance  
Écrire au Directeur de la Médecine Nouvelle  
38, Rue des Mathurins, PARIS (8<sup>e</sup>)

# Chronique agricole

## LA PULVÉRISATION

La pulvérisation pendant l'hiver, période de repos pour la végétation, est une mesure de propreté, d'hygiène générale, parce que, en détruisant les cryptogames supérieures, mousses et lichens, en détachant les grosses écorces du tronc et des branches charpentières, elle agit par ricochet, sur les spores des fusiliadium et des monilia, sur les œufs des insectes, et en résumé, sur toute la légion des parasites qui, à la faveur de cet hivernage protecteur, attendent les conditions favorables à leur éclosion pour commencer ou continuer leurs déprédations. L'expérience a permis de reconnaître que la meilleure période pour la pulvérisation d'hiver va de la fin de janvier à la première quinzaine de mars, mais dans tous les cas, avant l'apparition du moindre bourgeon. On choisit de préférence pour s'y livrer, un temps moyen, calme et doux.

Quelques pomologues ont émis des doutes sur son efficacité réelle à l'égard des spores des divers champignons; tout en réservant ce sujet encore incomplètement élucidé, on peut affirmer que ce traitement, qui est surtout préventif, rend à ce titre les plus grands services. Il faut aussi se rappeler qu'il remplace, avec des avantages incontestables, l'ébourrage et le chaulage.

Le printemps est, à coup sûr, l'époque préférable pour retirer de la pulvérisation son maximum d'influence générale sous ses deux formes, préventive et curative, qui comportent pour être atteintes, deux opérations correspondant à deux stades distincts de la végétation.

La première, pour être absolument préventive, doit avoir lieu lorsque les boutons à fleurs commencent à apparaître, bien que, pour l'ensemble des cas, le moment jugé le plus opportun, soit celui où les feuilles étant à peu près complètement développées, les fleurs sont encore à l'état de gros boutons fermés.

## LA TAILLE DE LA VIGNE

A cette époque de l'année, la taille est assurément, une des questions qui préoccupent le plus les viticulteurs. L'étude de la taille est encore assez obscure et l'introduction de certaines connaissances scientifiques assez vagues la rendent souvent plus compliquée que pratique.

Dans les expériences établies à la station viticole de Cognac, en utilisant des porte-greffes de nature différente, il apparaît très nettement que la taille

longue est celle qui se prête le mieux aux exigences de la vinification spéciale de la Charente où les vins les plus alcooliques ne donnent pas les meilleures eaux-de-vie. A Marseille une vigne de cinq ans greffée en Folle blanche a donné à surface égale : 825 kilos pour la taille longue et 396 pour la taille courte. Avec le Colombar pour greffon, la proportion toujours à l'avantage de la taille longue est allée de 1.148 kilos à 572.

Pour un système donné, il ne faut pas considérer d'une façon absolue la taille comme un moyen d'accroître la production; il est plus juste de l'envisager comme un régulateur, permettant d'adapter la production à la vigueur du cep, à la richesse du sol, à la nature du climat, et d'établir entre ces trois facteurs une harmonie dont le résultat sera une récolte régulière en qualité et en quantité.

La taille est donc une opération délicate qui exige des ouvriers consciencieux et intelligents. Je rappelle qu'il y a tout intérêt à effectuer la taille avec de bons instruments, coupant bien, de façon à obtenir des sections aussi nettes que possible. Il faut éviter les grandes plaies, toujours longues à cicatriser et qui constituent le plus souvent les voies d'accès aux agents de désorganisation.

Quelle est l'époque la plus favorable pour la taille de la vigne ? Si, dans les grandes exploitations, on pratique cette opération pendant tout le courant de l'hiver, il n'en reste pas moins vrai que l'on voit souvent deux écoles en présence, l'une partant de la taille de printemps. J'espère l'an prochain être documenté sur ce point, car, dans un vignoble homogène, j'ai établi une série de parcelles qui sont taillées le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, de fin octobre à fin mars.

J.-M. GUILLOM.

## Chemin de fer d'Orléans

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 406 (Orléans)

Des billets d'aller et retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary

(halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

## Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

REPRESENTANTS dem. p. Maison sér. et rend. p. plac. Huiles, Savons, Cafés, Conviens, beauc. à Retrait. Rent. Tr. fort. remis. ou appoint. fix. Prix concour. accept.; dépôt s. d. après essai; livrais. soign. Prime à Représent. Chronométr. ou Ec. à Téléph. Berthon à Salon (B.-du-R.).

## FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

ou dépeuple par jour, 10.000 journaux ou revues du monde entier;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'OFFICIEL

contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs.

Adresse télégraphique : ARGUS-PRESSE

Adresse téléphonique : 102-52

Écrire au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (IX)

## Grande Pharmacie

DE LA CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE

pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix,

Fournisseurs : POULENC, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR :

Paul GARNAL

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe. Diplômé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. — Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. — Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE BANDAGES - BAS A VARICES DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

## A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

# UN CADEAU

A TOUTES LES MÈRES

Voulez-vous voir votre bébé se développer régulièrement, avoir un teint frais, une humeur gaie? Voulez-vous le voir manger avec plaisir et même avec avidité?

Votre enfant est-il en pleine croissance et par suite pâle et affaibli? Vous même n'êtes-vous pas anémiée, jeune mère, qui avez tant de motifs d'être fatiguée?

Essayez la Tisphorine.

C'est une farine alimentaire toute nouvelle, phosphatée, lactée, reconstituante; préparée par les procédés les plus perfectionnés et suivant les dernières découvertes de la science; très facile à digérer et d'un goût délicieux, ce qui la fait prendre avec plaisir par les enfants même les plus difficiles et par les estomacs les plus délicats. Elle sert à préparer des potages ou des bouillies.



NOTA. — Il suffit d'écrire à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, en se recommandant du Journal du Lot, pour recevoir à titre de cadeau et franco de port par la poste une ravissante boîte-échantillon de Tisphorine, de quoi préparer 4 à 5 potages pour un bébé.

A CAHORS et dans la région, on trouve la Tisphorine Grande Epicerie de Paris, R. BAQUIER, rue de la Liberté, ainsi que dans toutes les bonnes maisons vendant des produits alimentaires.

## BELLE JARDINIÈRE

PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS

La PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS

DU MONDE ENTIER

VÊTEMENTS

pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

TOUT ce qui concerne la TOILETTE de l'Homme et de l'Enfant

Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.

Expéditions Franco de port à partir de 25 Francs.

SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

## L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

## BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer

plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSE DE PRIX

## (SERVICE D'HIVER 1905-1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos										
	17	5 (1)	23 (3)	35	1125		42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700						
	DIRECT.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS		EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	CAHORS. — dép.					
PARIS (Orsay) dép.	2 56 s.	10 22	8 47	10 56 s.	—	TOULOUSE. d.	1 0 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 55 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 48 m.	6 55 s.	7 28 s.	12 53 s.	6 52 s.	6 52 s.	
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 31	8 56 s.	11 9	—	MONTAUBAN d.	1 40	3 37	4 32	7 30	9 44	12 28 m.	10 53	5 48 m.	6 19	7 50 s.	1 11	7 11	7 11	
LIMOGES (arrivé.)	1 57	4 34 m.	2 56 s.	8 58	—	Caussade.	—	4 1	5 20	8 11	10 6	—	10 33	7 20	6 30	8 9	1 18	7 20	7 20	
LIMOGES (départ.)	3 19	4 41	3 4	9 29	—	Lalbenque.	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13 s.	8 43	6 30	8 20	1 24	7 27	7 27	
BRIVE (arrivé.)	6 23	6 28 s.	4 39	12 23	—	Cieureac.	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52	6 49	8 46	1 30	7 43	7 43	
BRIVE (départ.)	6 45	—	4 54	1 12	—	Sept-Ponts.	—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4	6 52	—	1 39	7 46	7 46	
Gignac-Cressensac.	7 20	—	—	1 47	7 16	CAHORS. (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 21 s.	10 43	1 24	12 42	9 12	7 1	9 11	1 47	7 58	7 58	
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	5 30	2 7	8 15	CAHORS. (dép.)	2 49	4 49	7 6	5 57 m.	10 47	1 28	—	9 29	7 8	9 25	1 54	8 6	8 6	
SOULLAC (dép.)	7 45	7 40	5 33	2 10	8 28	Espère.	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	7 16	9 37	2 2	8 14	8 14	
CAZOULES	7 53	—	—	2 18	8 37	St-Denis-Catus.	—	—	7 33	6 25	—	—	—	9 54	7 25	10 2	2 11	8 27	8 27	
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	2 34	8 53	Thédirac-Peyril.	—	—	7 47	6 41	—	—	—	10 7	7 25	10 9	2 17	8 33	8 33	
Nozac.	8 19	—	—	2 44	9 5	Dégagnac.	—	—	7 50	6 50	—	—	—	10 16	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
GOURDON.	8 31	8 8	5 58	2 56	9 17	Saint-Clair.	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 25	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Saint-Clair.	8 40	—	—	3 5	9 27	GOURDON.	—	5 31	8 21	7 16	11 27	—	—	10 38	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Dégagnac.	8 51	—	—	3 16	9 39	Nozac.	—	—	8 20	7 25	—	—	—	10 46	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Thédirac-Peyrilas.	9 2	—	—	3 27	9 51	Lamothe-Fénel.	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 55	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Saint-Denis-Catus.	9 13	—	—	3 38	10 2	CAZOULES.	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 8	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Espère.	9 22	—	—	3 47	10 12	SOULLAC (a.)	3 47	5 52	9 1	7 58	11 48	—	—	11 15	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
CAHORS. (arrivé.)	9 32	8 47	6 34	3 57	10 23	SOULLAC (d.)	3 48	5 57	9 6	8 7	11 49	—	—	11 18	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
CAHORS. (départ.)	9 41	8 53	6 43	4 7	7 30	Gignac-Cressens.	—	—	9 36	8 40	—	—	—	11 44	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Sept-Ponts.	9 51	—	—	4 18	7 42	BRIVE (a.)	4 24	6 33	10 7	9 11	12 25 m.	3 >	—	12 12	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Cieureac.	10 5	—	—	4 34	7 59	BRIVE (d.)	4 28	7 7	—	—	12 32	3 6	—	12 50 s.	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Lalbenque.	10 12	—	—	4 42	8 8	PARIS (A.) arr.	11 51 m.	4 14 m.	—	—	8 29	10 24	—	11 16	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
Caussade.	10 45	9 35	7 20	5 17	8 45	PARIS (O.) arr.	11 59	4 23	—	—	8 38	10 33	—	11 25	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33	
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	7 46	5 54	9 24															
TOULOUSE. arr.	12 13	10 49 s.	8 38	7 51	—															

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac					Le Buisson à St-Denis-près-Mart				
--	--	--	--	--	---------------------------------	--	--	--	--